



Après un été où la météo n'a pas toujours été clémente, nous pouvons à l'inverse nous satisfaire de la situation sanitaire de cette rentrée qui tend à s'améliorer et à se stabiliser. Nous devons cependant encore faire preuve de vigilance par la poursuite du respect des gestes barrière (lavage des mains, port du masque, aération des locaux) et l'obligation du Pass sanitaire pour accéder à certains lieux de regroupement.

Les enfants qui ont fait leur rentrée scolaire avec l'obligation du port du masque en classe ont pu le quitter depuis le lundi 04 octobre, notre département étant classé en zone 1 (verte), le taux d'incidence étant inférieur à 50 pour 100000 habitants sur 5 jours consécutifs

Côté mairie, nous nous réjouissons du retour de Christèle Basso, secrétaire de Mairie, qui retrouvera Estelle Chevrot chargée de la Comptabilité et RH.

Depuis le 30 septembre, les Conseils municipaux reprennent enfin normalement (plus de participation par visio-conférence, plus d'externalisation du lieu, plus de huis-clos). Nous vous rappelons que toutes les délibérations des conseils municipaux sont accessibles sur le site sainte-agnes.fr dans la rubrique « Municipalité » et « Délibérations »

Nous vous souhaitons à tous une bonne rentrée.

Relais Assistantes maternelles (RAM)

Le Relais Assistants Maternels du Balcon de Belle-donne propose des temps d'éveil et de socialisation pour les enfants, accompagnés de leur assistant maternel ou leurs parents, 1 jeudi tous les 15 jours de 9h00 à 11h00 (pendant la période scolaire) à la salle du presbytère de Sainte-Agnès.

Déroulement d'un temps collectif : Lorsque les enfants arrivent, ils ont la possibilité (10-15 min) de se familiariser avec l'environnement. Puis une activité leur est proposée. Nous clôturons ce moment par un temps de chanson.

Si vous le désirez, vous êtes invités à rejoindre le RAM avec votre (vos) enfant(s) de moins de 3 ans.

Les prochains temps collectifs auront lieu :

Les 14 octobre, 25 novembre et 9 décembre

Contactez Géraldine Briole - Animatrice du RAM du Balcon de Belle-donne au 06.02.52.65.73 ou sur le mail ram.balcondebelle-donne@le-gresivaudan.fr.

Rappel : vous trouverez sur le site sainte-agnes.fr, rubrique « Petite enfance », la liste mise à jour des assistantes maternelles qui exercent sur St Mury et Ste Agnès.

Rentrée et organisation de la cantine

Le protocole sanitaire est identique à celui d'avant les vacances d'été, le lavage des mains, le port du masque (plus depuis le 04-10), l'aération régulière des locaux sont obligatoires. Pour assurer deux services de cantine et éviter des regroupements trop importants d'enfants, nous avons maintenu 3 employées pour l'encadrement. Nous souhaitons la bienvenue à Virginie England, habitante de Saint Mury, qui a été embauchée sous contrat temporaire pour renforcer l'équipe de Céline Scaringella et Sylvie Bernard.

Le Conseil Municipal des Jeunes ? C'est reparti !

Après plusieurs reports liés à la situation sanitaire, le moment est venu de relancer le conseil municipal des jeunes. Il concernera les jeunes de 12 à 18 ans, nés entre 2003 à 2009 inclus. Afin de n'oublier personne et avec le concours des référents de hameau, nous répertorions actuellement l'ensemble des jeunes concernés qui recevront un courrier postal durant les vacances de la Toussaint

Un **petit déjeuner aura lieu le samedi 13 novembre** avec quelques anciens du CMJ qui viendront encourager la relève. La date limite de dépôt des candidatures, qui devra se faire avec accord des parents, sera le mercredi 17 novembre. Les **élections se dérouleront le samedi 20 novembre de 9h à 12h.**



On l'avait déjà dit en 2020. On le redit en 2021 !

Merci encore à l'ancienne équipe, de gauche à droite : Joshua, Charline, Noémie, Camille, Linn, Antoine, Zia, Valentine.

Sécurité routière des hameaux

Comme vous l'avez remarqué, les travaux prévus n'ont pas encore



été entamés. La première étape des travaux va consister à rénover l'ensemble des marquages au sol sur toute la commune (circulation piétons, dépôts pour respect des priorités aux véhicules montant, arrêts de bus, passages piétons). Ensuite, une chicane va être installée dans la descente à l'entrée du hameau La Bourgeat. Pour La Gorge, nous devrions réceptionner des projets d'aménagement par des bureaux d'étude durant cet automne qui feront l'objet de demande de subventions.

Acquisition d'une épareuse

Afin de limiter les frais de fauchage et de débroussaillage qui étaient jusque-là confiés à des entreprises, nous avons opté pour équiper le tracteur de la mairie d'une épareuse d'occasion. Ce travail est dorénavant assuré par notre employé technique Damien Sabatino.



Du bon usage de la forêt

Le 15 octobre 2020, le Conseil Municipal a pris une délibération concernant l'entretien de la forêt privée sur la commune afin de réduire l'impact de son exploitation. Elle engage la commune et les propriétaires privés à une meilleure concertation lors des chantiers forestiers.



Ainsi les propriétaires/exploitants forestiers sont tenus de déclarer leurs chantiers à la mairie qui en échange communiquera tous les éléments à sa disposition pour une meilleure gestion des travaux.

Les deux parties s'engagent à réaliser ensemble un état des lieux avant et après chantier.

Le propriétaire et/ou son exploitant forestier se doivent de remettre en l'état initial le chemin et le chargeoir utilisés.

Nous comptons sur chacun pour respecter cet engagement.

Compostage partagé

Les nouvelles lois sur l'environnement imposent aux collectivités territoriales à mettre en place, **fin 2023**, des solutions pour traiter ou collecter les déchets alimentaires, appelés « biodéchets », à la source, au lieu de les traiter avec les autres déchets ménagers. Pour nos communes de montagne, la solution envisagée est essentiellement le compostage, soit individuel, soit collectif. C'est dans ce cadre que quelques élus des communes concernées, dont la nôtre, ont été invités à visiter 2 sites de compostage partagé: l'un au hameau des Fragnès à Crolles, l'autre, allée de la Tour au Versoud.

Un site de compostage partagé se compose essentiellement de 3 bacs ; celui du centre, appelé « bac de dépôt », est celui où chaque habitant vient déverser le contenu de son petit seau de déchets (déchets alimentaires, sauf viande, poisson et œufs).

Il étale ensuite le contenu déversé, puis le mélange avec une couche du contenu du bac de gauche, le « bac de broyat » (petites branches, copeaux, feuilles séchées), de manière à aérer le compost, et éviter une fermentation « anaérobie » (sans oxygène), qui produit des gaz nauséabonds et un compost de mauvaise qualité.

De temps en temps, il faut « brasser » les couches supérieures du compost, afin de l'aérer.

Lorsque le bac de dépôt est plein, on le déverse dans le bac de droite, appelé « bac de maturation ». Il y reste quelques mois pour finaliser le compostage, et produit un terreau d'excellente qualité, qu'on peut utiliser tel quel, ou qu'on peut tamiser pour éliminer les matières non compostées (bois et branches, essentiellement).



De l'avis unanime des habitants présents, le compostage n'est plus une corvée, mais un moment de convivialité et de rencontre, ou chacun se sent utile.

C'est l'occasion d'un bon moment à passer ensemble, parents et enfants du quartier, et à la fin de l'après-midi, on peut produire une dizaine de sacs d'excellent terreau pour les fleurs ou le potager, et trinquer à cette réussite collective !

Ces solutions de compostage partagé sont faciles à mettre en place, et le Grésivaudan peut nous aider. Il suffit de quelques personnes intéressées dans un hameau ou un quartier, un référent, et c'est parti !

Si cela vous inspire et vous donne des idées, n'hésitez pas à me contacter :

Philippe Albert (philalb38@orange.fr)



Depuis 5 ans, Grési21 (Les centrales villageoises du Grésivaudan) participe à des actions collectives pour la transition énergétique de notre territoire.

L'énergie des bénévoles actifs et des associés citoyens et collectivités permettent d'obtenir des résultats et de participer à notre échelle à la lutte contre le dérèglement climatique. Dans Grési21, des habitants passent à l'action et contribuent à engager des initiatives et des projets. On en est fier ! Quelques exemples d'actions réalisées :

- Groupe Energie Bois : 400 tonnes de granulés commandées en groupe et un choix éco-responsable permettant de minimiser les transports avec des granulés de qualité ;
- Groupe Hydro-électricité : lancement d'une démarche collective de recherche de sauts sur les ruisseaux de Belledonne et de Chartreuse permettant d'installer de petites unités de production d'électricité ;
- Groupe Photovoltaïque : deux centrales de 100kWc (600 m² de toiture) démarrées en septembre 2021. D'autres à venir à développer et à financer.
- Groupe Economie d'énergie : des balades thermographiques pour identifier les pertes de chaleur de nos habitations, la publication de fiches pour aider à faire des économies d'énergie...
- Groupe Energie Jeune : des bénévoles accompagnent 4 jeunes en service civique pour sensibiliser les jeunes de 6 à 18 ans sur les enjeux climatiques...

Fonctionnement de Grési21 : participation à des événements, communication sur les réseaux, systèmes d'information...

Vous souhaitez en savoir plus sur les actions de Grési21 ? Vous souhaitez échanger sur les initiatives menées ou à mener ? Vous souhaitez contribuer dans un ou plusieurs groupes ?

Nous organisons deux réunions publiques aux dates suivantes :

Mardi 16 novembre à 20h à Sainte Agnès (salle du presbytère)

Jeudi 25 novembre à 20h30 à Laval (salle Loury)

Pour faciliter l'organisation, vous pouvez vous inscrire sur le lien suivant : www.bit.ly/Gresi21-reunionpublique

L'équipe Bell'Energie (Les Adrets, Laval, Sainte Agnès et Saint-Mury-Monteymond)

Consulter le site internet : www.gresi21.fr

CODE POUR VOUS INSCRIRE

<https://framaforms.org/inscription-reunion-publique-gresi21-1631527831>



Le marché de Sainte Agnès a repris !

Comme d'habitude, tous les samedis matins, c'est dans la cour de l'école de Sainte Agnès.

C'est sur les mêmes créneaux d'ouverture que ceux de la bibliothèque.

Occasion de faire d'une pierre deux coups !

Pas de marché exceptionnellement le 23 octobre

Et le 4 décembre il sera externalisé sur la place de Saint Mury avec le marché de Noël de l'APESAM.

Fusion des casernes des sapeurs-pompiers de Saint Mury et La Combe de Lancey



Après plus de 10 ans de travail en commun sur les interventions et les manœuvres, les deux casernes ont décidé de se regrouper sous une entité commune. Cette proposition a été validée par le Service Départemental d'Incendie et de Secours de l'Isère et entérinée par le Préfet de l'Isère.

Ce projet lancé depuis un an et ayant nécessité de multiples réflexions et travaux de préparation a pris effet le 1er octobre 2021. A cette occasion une amicale refondée naîtra sous le nom de l'amicale des Pompiers des 3 Pics de Belledonne.

L'effectif de la Caserne d'accueil de Saint-Mury-Monteymond est porté à 20 Sapeurs-Pompiers et couvrira les secteurs de Sainte-Agnès, Saint-Mury-Monteymond, La Combe-de-Lancey, Saint-Jean-le-vieux en 1er appel et les secteurs de Laval, Revel, Villard-Bonnot et Le Versoud nord en second appel. Le chef de caserne de cette nouvelle entité sera Jacky Curt. Le chef de caserne de La Combe-de-Lancey, Jean-Jacques Gosteau, a quant à lui décidé de prendre sa retraite après 30 ans de bons et loyaux services.

Cette fusion améliore la qualité des services de secours sur notre secteur et permet une plus grande cohérence et efficacité opérationnelle. Cette nouvelle entité, plus forte, devrait favoriser la pérennisation de la caserne en secteur classé montagne.

Plus que jamais vous pouvez compter sur vos Sapeurs-Pompiers.

Au plaisir de vous revoir bientôt pour des événements heureux.



Hervé Bonnet
Sergent Chef

Fin des travaux du Mousset

La dernière étape qui consistait à rénover l'abris bois jouxtant le refuge s'est déroulée normalement, après hélicoptère de la charpente qui avait été assemblée préalablement.



Un cœur gros comme ça !

L'attention et la persévérance des enfants (et de leur famille !) a porté ses fruits. Le cœur gros comme ça est bientôt plein. Nous allons nous diriger vers les associations d'aide aux personnes handicapées pour finaliser le projet. Vraiment, merci à tous et merci pour eux !



Cela s'est passé cet été...

Cinéma :

Après un premier essai manqué le dimanche 04 juillet (impossible de faire démarrer le film après ¾ d'h d'essais en tout genre), une séance de rattrapage a eu lieu le 19 août dernier. Nous étions une cinquantaine de spectateurs la tête dans les étoiles à s'être laissés emporter, -les petits comme les grands- par Omar Sy dans ce conte onirique « le prince oublié ». Une bien belle soirée.....



Troc'n Music

La MJC, comme chaque année, organisait l'événement que chacun attendait depuis maintenant 2 ans. Défilé de musiciens et de chanteurs amateurs en extérieur au restaurant le Goupil, au col des Mouilles. Les repas étaient partagés, les saucisses offertes par la MJC, les boissons fournies par Le Goupil.

Les swingers de Saint Mury, de Sainte Agnès, de Laval et d'ailleurs s'en sont donnés à cœur joie pour le plus grand plaisir du public !



L'échappée belle

C'était la 10^{ème} édition les 19, 20 et 21 août derniers.

Une traversée intégrale de la chaîne de Belledonne de Vizille (Isère) à Aiguebelle (Savoie). Ce tracé magnifique de 149 km et 11 400m de dénivelé positif vous

emmène de 250 m à 2 950 m d'altitude en vous faisant traverser tous les étages alpins de refuges en refuges. Il vous fait découvrir lacs d'altitude et forêts, vous fait traverser pierriers et moraines, glaciers et torrents, et avec un peu de chance apercevoir chamois et bouquetins. Une traversée sans concessions, en altitude, loin des routes, sur des terrains montagnards.



Et les musiciens crapahuteurs étaient eux aussi au rendez-vous !

Ouverture et pratique de la chasse

La chasse est ouverte depuis début septembre sur l'ensemble des zones de la commune

- les mardis, jeudis, samedis et dimanches.
- Elle est restreinte les lundis et mercredis en altitude, chamois uniquement, à l'approche, 2 personnes maximum par zone et sans chien.
- Elle est totalement fermée le vendredi (comme sur tout le département).

Lors de la corvée annuelle du 05 septembre, 41 chasseurs ont entretenu et/ou ré-ouvert 4km de chemins communaux sur les secteurs de Clafey et Grange Brun. Merci à eux.

Vie associative et festivités !



Après 18 mois d'adaptation permanente, nous essayons encore aujourd'hui de trouver collectivement des solutions, au mieux pour tous, nous permettant de prendre en compte les contraintes liées à la situation sanitaire.

C'est avec Belledonne & Veillées que la saison a démarré le 11 septembre. Une veillée qui, contexte oblige, a été programmée plus tôt dans la saison et dans la journée ! A cette occasion, la MJC a souhaité tout simplement inviter les habitants, les associations et structures de nos 2 villages à se retrouver après cette (trop) longue période à distance.

Mission presque remplie : nous aurions souhaité rencontrer plus d'habitants, mais en revanche associations (Actes, Amap, Ape-sam, Au fil du temps, Bibliothèque, Tiers Lieux) et structures (Ecoles, Mairies, Pompiers, Ram) étaient au rendez-vous. Beaucoup d'échanges sur les thèmes « petite enfance », « les 6/12 ans », « les Ados », « territoire - vie active » et « culture - loisirs ». Et ça n'a pas loupé... beaucoup d'idées ! A suivre donc. Clap de fin de cette journée avec le spectacle musical et burlesque « Chansons Génialogiques » de Marie Clou.



On ne se quitte plus ! Voici les prochains rendez-vous Mjc :

9 octobre, atelier permaculture

11 octobre, soirée œnologie

16 octobre, atelier les P'tits Philos

16 octobre, soirée théâtre, comédie de Shakespeare

mjc-sagnes-smury@mjc-mpt-gresivaudan.fr ou

07.81.69.16.75



Danièle Roux, toute nouvelle Présidente de la MJC et Frédéric Brault, président de l'APESAM, autour de Marie-Clou lors de la soirée du 11 septembre, dans de magnifiques interprétations de papa et maman, pour la chanson de Georges Milton de 1930, « C'est pour mon papa ».

Bibliothèque



Après une année bien perturbée, nous vous accueillons à nouveau dans des conditions -presque- normales, (pass sanitaire, masque, gestes barrière et lavage des mains toujours de rigueur) aux mêmes horaires : mercredi 16h45/18h45 et samedi 10h/12h30.

Une centaine de nouveaux documents enfants et jeunes -dotation du Grésivaudan sont disponibles.

Et bientôt les nouveautés de la rentrée littéraire 2021 dans les rayons.

Une nouveauté depuis septembre, la navette vous apporte vos livres réservés sur le site chaque semaine au lieu de tous les 15 jours.

Hélène la bibliothécaire accueille les enfants de Sainte-Agnès le jeudi pendant la récréation.

Et toujours des animations.....

Ecrivains en Grésivaudan

La 20^{ème} édition « Francophonie, racines et déracinement » se déroulera du 18 au 21 novembre dans les bibliothèques du Grésivaudan.

La bibliothèque Sainte-Agnès/Saint-Mury accueillera Estelle-Sarah Bulle, romancière française originaire de Guadeloupe le 19 novembre à la salle du presbytère à Ste Agnès.

Informations et extraits des oeuvres sur « ecrivainsengresivaudan.com »

Retrouvez les livres des auteurs invités à la bibliothèque.



Veillée spectaculaire

Le Grésivaudan en partenariat avec la bibliothèque vous convie à un voyage en immersion dans la peau d'un loup, le samedi 23 octobre de 17h à 18h à la salle du presbytère de Sainte-Agnès. À partir de 7 ans.

Festival du film documentaire en bibliothèque

La 22^{ème} édition du festival du film documentaire en bibliothèque se tiendra le **samedi 27 novembre**.

La bibliothèque présentera le film « dans les pas de Lou » en présence de Mariette Nodet, de Lou et du réalisateur à partir de 18h pour l'exposition photos à la salle des fêtes de Saint Mury.



La tyrolienne de SAM



projet d'espace partagé "Tiers Lieux" de Sainte-Agnès et Saint-Mury-Monteymond (SAM)

Un **Tiers Lieu** est un lieu de rencontres et d'échanges, basé sur le «faire ensemble» en regroupant plusieurs activités participant à la création de services, de liens ainsi qu'au développement économique d'un territoire.



L'idée est de partager des compétences, des ressources et de faire émerger des projets collectifs pour dynamiser **la vie de village** mixant habitants et élus des communes.

Les projets qui ont le vent en poupe :

- épicerie locale
- espace d'animation et de culture avec la MJC
- espace de partage de savoirs
- espace bien-être et santé
- repar'café
- ressourcerie
- espace co-working
- etc.

Déjà des actions en cours !

- Une enquête avec la population : 120 réponses !
- Un soutien des mairies et des habitants volontaires, lien fort avec la MJC
- Des lieux d'accueil possibles sur les communes, déjà une grainothèque au marché
- L'espace co-working : un collectif porteur, rénovation d'une salle au Grand Joly

Contact : enquetetyrolienne@ik.me



Nos prochains rendez-vous :

Marché de Noël + repas pour tous à la salle des fêtes de Saint Mury.

Le **samedi 04 décembre**

Vous nous retrouverez également pour la buvette du marché de Sainte Agnès dans la cour de l'école

le **samedi 18 décembre**



ANNONCE OFFRE D'EMPLOI

La MAIRIE de SAINT MURY recherche un(e) secrétaire.

Descriptif de l'emploi :

"Sous la directive des élus, la/le secrétaire de mairie met en oeuvre les politiques déclinées par l'équipe municipale et coordonne les services de la commune avec ses moyens matériels, financiers et humains."

Pour toute information complémentaire, merci de contacter directement

la Mairie de Saint-Mury au 04 76 90 00 99 ou à mairiestmury-monteymond@wanadoo.fr

Naissances

- o Clarisse LARUELLE le 25 Avril 2021
- o Andréa FIGONI le 26 Mai 2021
- o Clara CELI le 25 Août 2021

Mairie de Sainte-Agnès

Ouverture au public :

Mardi 13h30-16h30 et jeudi 9h-12h. Vendredi sur RDV
Secrétariat joignable :

Mardi, jeudi et vendredi 9h - 12h et 13h30-16h30

Tél : 04 76 71 48 85 Fax : 04 76 13 04 84

Email : mairie@sainte-agnes.fr

Web : www.sainte-agnes.fr

Relief – Directeur de publication : R. Latarge